

GUIDE « PAS À PAS » CANDIDATER



#2 Trouver des partenaires

Le programme ESMS Numérique suppose que les organismes gestionnaires de moins de 15 établissements ou services se regroupent pour présenter leur candidature et obtenir les financements. Ce chapitre vous donne quelques clés pour identifier des partenaires.

INTRODUCTION

Le programme ESMS numérique encourage la transformation numérique.

Pour répondre à cet enjeu, les organismes gestionnaires de petite taille doivent se regrouper pour atteindre le minimum de 15 établissements et services médico-sociaux ou sociaux (FINESS géographique) afin de mutualiser leurs compétences en système d'information et prétendre aux financements proposés dans le cadre du programme ESMS numérique.

Le regroupement doit tenir compte du projet à établir :

- Les établissements et services non équipés d'une solution DUI ou qui veulent en changer doivent se regrouper dans la même grappe. La même solution DUI devra être sélectionnée par la grappe à l'issue d'une mise en concurrence des éditeurs. Aussi, les ESSMS qui composent la grappe doivent avoir sensiblement les mêmes besoins en termes de fonctionnalité pour le DUI qu'ils retiendront.

- Les établissements déjà équipés d'un DUI rechercheront des partenaires équipés de la même solution DUI (attention : un éditeur peut porter deux solutions DUI selon les publics accueillis. Dans ce cas, deux grappes seront formées).

Comment rechercher des partenaires ? Qui contacter ?

Les sources de contact possibles sont communes aux deux cas (acquisition ou mise en conformité de DUI) à une exception près. Il s'agit de :

- Contacter les établissements des alentours en consultant ➔ [la base FINESS](#) ou ➔ [le ROR](#) ¹
- Contacter vos fédérations et groupements d'employeurs
- Contacter les clubs ou groupements locaux d'acteurs du secteur médico-social en consultant ➔ [l'annuaire](#) mis à votre disposition.
- Contacter votre éditeur de logiciel DUI dans le cas d'un projet de mise en conformité

Vous êtes également invités à vous faire connaître sur le site **e-santé Occitanie** qui met en ligne ➔ [une solution de mise en relation des ESSMS](#).

¹ Si vous avez besoin d'aide pour mettre à jour le ROR (Répertoire Opérationnel des Ressources), vous pouvez adresser une demande à : ror@esante-occitanie.fr en précisant le FINESS de votre établissement dans le mail. Vous serez alors recontactés pour la mise à jour.

Des référents vous aident

La **constitution des grappes avec un seuil de 15 établissements** reste un objectif difficile à atteindre lorsqu'il faut concilier les attentes de chacun.

Les freins à la constitution des grappes qui ont été identifiés par le groupe de travail ont été surmontés par certaines grappes.

Différentes personnes ont accepté de répondre aux questions et inquiétudes suivant le frein identifié. Elles constituent la liste des référents/référents grappe que vous pouvez contacter si vous avez une inquiétude concernant :

- Le statut juridique des établissements qui constituent la grappe (public, privé non lucratif, privé)
- L'éloignement géographique
- Le secteur d'activité
- Le niveau de maturité SI

N'hésitez pas à les contacter sur le sujet qu'ils portent, cliquez [ICI](#) pour avoir leurs coordonnées !